



Élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022 |
CSA d'établissement

ENGAGÉ·ES **POUR** L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Le Comité social d'administration

Le CSA est une instance constituée de représentants de TOUT le personnel (enseignant·es, enseignant·es-chercheurs·ses, BIATSS, infirmières, assistantes sociales, titulaires, contractuel·les et vacataires) : 20 membres, titulaires et suppléant·es, présent·es par des organisations syndicales. Toutes les règles concernant toutes les catégories de personnel, les services et l'organisation du travail sont soumises au CSA. Les représentant·es siègent également dans une formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail du CSA (FS-SSCT).

SALAIRES

Les personnels de l'ESR sont incontestablement sous-payés. En juillet, le gouvernement a été contraint d'augmenter la valeur du point d'indice de 3,5%. Plutôt que d'augmenter les salaires, le gouvernement nous impose des politiques indemnitaires (RIPEC, RIFSEEP, ...) qui divisent les personnels. La FSU veut gagner l'équité dans la répartition des indemnités et renforcer l'indiciaire : **elle revendique une augmentation immédiate de tous les salaires et l'indexation de la valeur du point sur l'inflation.**

EMPLOIS

Le sous-effectif en personnel titulaire pour assurer les missions de service public est patent : au niveau national, 40% des agents sont contractuel·les. En CSA, les élu·es FSU agiront pour des dotations budgétaires et en emplois de fonctionnaires à la hauteur des besoins. La FSU mobilise contre les suppressions ou les gels de postes, le recrutement de plus en plus important de contractuel·les mal payé·es en lieu et place des titulaires, la multiplication des heures complémentaires...

CONDITIONS DE TRAVAIL

Les élu·es FSU partagent vos conditions d'exercice, trop souvent dégradées. Leurs interventions dans les instances universitaires visent à améliorer l'organisation des services et leurs dotations en moyens, empêcher la dégradation des conditions de notre travail et dénoncer les pressions managériales. Chaque voix donnera plus de force à nos élu·es pour vous défendre. Nous voulons collectivement et démocratiquement reprendre la main sur la qualité et le sens de notre travail, sur l'accomplissement de nos missions de service public.

Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU





SUR LE TERRAIN

Les élu·es FSU
représentent toutes
les catégories de
personnels, titulaires
ou contractuel·les et
vacataires



Pour la FSU, la Fonction Publique permet d'assurer l'intérêt général et contribue à la cohésion sociale et territoriale. La crise sanitaire a mis en évidence l'importance de service publics efficaces sur tout le territoire.

Nos actions

Dotations aux services et aux composantes, gestion et répartition des moyens et des postes, plans de formation, égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la FSU porte les revendications des personnels pour améliorer leurs conditions de travail et le service public d'enseignement supérieur et de recherche. Elle défend les mesures de titularisation et de stabilisation des contractuel·les.

Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Analyse des risques professionnels (y compris les risques psycho-sociaux), contribution à leur prévention, notamment du harcèlement moral et sexuel, visites de services et enquêtes à la suite d'accidents du travail, les élu.es agissent auprès des collègues et sont consultés sur les projets d'aménagement importants. Ils peuvent rappeler la responsabilité du chef d'établissement en matière de sécurité et de prévention.

Nos revendications :

- pour la mise en œuvre réelle de la mensualisation du paiement des vacataires ;
- pour un plan de requalification des personnels BIATSS (AENES, BIB et ITRF de toutes les BAP) de C en B et de B en A pour tou·tes les personnels assurant des tâches du corps supérieur ;
- pour l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans toutes les procédures ;
- pour la réduction des tâches administratives des personnels d'enseignement et de recherche et le recrutement de personnels BIATSS titulaires correspondant à ces tâches ;
- pour le respect du droit à la déconnexion ;
- pour le droit à congé : des règles claires concernant la reconnaissance des jours fériés, congés maladie, de maternité/paternité et familiaux ;
- contre les "expérimentations" visant à la casse des cadres nationaux ;
- pour des procédures de gestion des carrières transparentes, non clientélistes et permettant la levée des blocages de carrière ;
- contre les primes "au mérite" et "d'intéressement" (la FSU revendique l'uniformité des primes à court terme et leur intégration aux salaires).



ENGAGÉ·ES POUR
LE SERVICE PUBLIC



#FSUpourGAGNER